

Annonces légales

SCEA CRC GENAS RANCH

Au capital de 13 000 €
17 Rue de l'Égalité 69740 GENAS
843 365 859 RCS LYON

Modification

L'AGE du 01/09/2022 a constaté l'entrée en qualité d'associé de M. REYMOND Rudy, Johannes, Alexandre demeurant 8 Rue Charles Plagniard 69720 ST BONNET DE MURE. L'augmentation du capital de 2500 € pour le porter à 15 500 €. Mise à jour adresse Mme REYMOND CHENE Coralie demeurant au 8 Rue Charles Plagniard 69720 ST BONNET DE MURE. Modification RCS LYON.

EARL DES JOSEPHINS

Au capital de 52 150 €
450 Chemin des Fûts 69480 MARCY
752 405 928 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Modification

L'AGE du 01/08/2022 a constaté le retrait et la cessation des fonctions de gérant de M. PRESLE Gérard. Modification RCS VILLEFRANCHE-TARARE

GAEC DU VAL DE GROSNE

société civile au capital variable de 93 300 €
Lieu dit Le Château 69860 TRADES
380 492 595 RCS VILLEFRANCHE-TARARE
Agréé le 30/01/2012 sous le n° 1053

Modifications / Transformation

L'AGE du 31/08/2022 a constaté le retrait et la cessation des fonctions de gérant de M. MAZOYER Bernard. Entraînant la transformation du GAEC DU VAL DE GROSNE en une société civile sous forme d'EARL unipersonnelle, dénommée DU VAL DE GROSNE, durée : 99 ans, objet : exploitation et gestion de biens agricoles, 106 Route de St Leger TRADES 69860 DEUX GROSNES, au capital de 93 300 €, gérant M. MAZOYER Sébastien demeurant 318 Chemin des Trembles TRADES 69860 DEUX GROSNES. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales donné par les associés. Modification au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE.

GAEC DE GRANDVAL

Groupement agricole d'exploitation en commun
A capital variable minimum de 1 500 €
745 Montée de Grandval 69690 ST JULIEN SUR BIBOST
Agréé le 16/10/2006 sous le n°69-907
493 379 101 RCS LYON

Modifications

L'AGE du 22/09/2022 a constaté le retrait et la cessation des fonctions de gérant de M. DESSAINTJEAN Michel. L'entrée de Mme DESSAINTJEAN Mélanie demeurant 293 Chemin du Planin 69690 BIBOST en qualité de cogérante et l'entrée de M. CHAVROT Sylvain demeurant 293 Chemin du Planin 69690 BIBOST en qualité de cogérant, au côté de M. DESSAINTJEAN Yannick. Inscription modificative RCS LYON.

EARL BELLE-VUE

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 99 091.86 €
La Bulière 69440 SAINTE-CATHERINE
332 507 755 RCS LYON

Avis de dissolution

L'AGE du 10/10/2022 a constaté la dissolution anticipée de la société. M. POYARD Patrick demeurant La Bulière 69440 SAINTE-CATHERINE est nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social actuel. Inscription modificative RCS LYON.

VH SOLUTIONS

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 5 000,00 €
siège de la liquidation : 55 Allée du Chapit
69590 POMEYS
804 784 163 RCS LYON

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2021 au 55 Allée du Chapit 69590 POMEYS, l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, demeurant 55 Allée du Chapit 69590 POMEYS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LYON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

CARRIE

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 7 700,00 €
Siège social : 4 rue des Frères
69800 SAINT-PIERRE
431 214 329 RCS LYON

Transfert de siège social

Le 02/11/2022 l'associé unique a décidé le transfert du siège social : 21 RUE DU MANEGE 69500 BRON - Inscription modificative au RCS de LYON.

L'ENVERS DU DECOR

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 2 000,00 €
Siège social : 3 Rue Ampère
69600 OULLINS

Constitution

Durée : 99 ans - Objet : Tapisserie et décoration - Présidente : Madame Céline MERLE demeurant 3 Rue Ampère 69600 OULLINS - Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de titres. L'agrément est donné par les associés, statuant à la majorité des ¾ des voix des associés disposant du droit de vote - Inscription au RCS LYON.

BSO FRANCE ET FERMETURE

Constitution

Aux termes d'un ASSP du 9 novembre 2022, il a été constitué une SAS sous la dénomination sociale «BSO France et fermeture». Objet : L'Achat, la vente, l'import-export, en gros, semi-gros et détail en France et à l'Étranger de tous articles et produits marchands non réglementés, en sédentaire ou par internet. Capital : 1000,00 € Durée : 99 ans. Siège social : 130 rue Elisée Reclus 69150 DECINES CHARPIEU. Président : Monsieur CHTOUROU Noureddine, demeurant 7 rue des Tanneries 58120 Château Chinon. Immatriculation en cours au RCS de LYON.

LES ATELIERS GEM

SARL au capital de 736 000 €
Siège social : Les carrés du Parc - 10, Rue des Rosieristes
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR
878 907 120 RCS LYON

Nomination de Co-Gérant

Aux termes de l'AGE du 14/11/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Co-gérant M. Bruno CISTERMINO 11 Rue des Tourais 69290 CRAPONNE à compter du 14/11/2022.
L'article 0 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de LYON.

HOLDING BALMONT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000,00 €
Siège social : 1 Route du Paradis
69510 RONTALON

Constitution

Objet : La prise de tous intérêt et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achat d'actions, d'obligations, et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à ces objets et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; La prestation de services, le conseil et l'assistance auprès de toutes entreprises et notamment les prestations d'ordre administratif, financier, commercial, juridique, de gestion, de direction générale, d'animation ou autre ; L'acquisition, l'exploitation et la cession de tous droits de propriété industrielle ou intellectuelle, procédés, licences ou autres ; La centralisation des opérations de trésorerie des sociétés filiales et sous-filiales, quel que soit le pourcentage de participation ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement et notamment par voie de création de filiales, rachat de sociétés ou de fonds, création de réseaux de distribution ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; La propriété, la construction, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers bâtis ou non détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont elle deviendra propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. Le recours à l'emprunt et l'octroi de toutes garanties ou sûretés réelles pour faciliter les opérations immobilières ci-dessus - Président : Monsieur BALMONT Cédric, 1 Route du Paradis 69510 RONTALON. Tout associé peut participer aux assemblées. Les cessions d'actions y compris entre associés sont soumises à l'agrément des associés à plus de 50% des voix des associés disposant du droit de vote. Le droit de vote est proportionnel au pourcentage détenu dans le capital - Inscription au RCS LYON.

S.A.S. CHATEAUVIEUX

Société par Actions Simplifiée au capital de 152 449,02 Euros
Siège Social : 69130 ECULLY
35, avenue Béranger
334 515 038 R.C.S. LYON

Modification du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 25 octobre 2022 a décidé de réduire le capital social de 152 449,02 Euros à 6 097,97 Euros par voie de rachat de titres.
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON.

GFDI 34

Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 16 rue Nicéphore Niepce
69800 SAINT PIERRE
514 076 009 RCS LYON

Transfert du siège social

L'AGE du 11/10/2022 a décidé de transférer le siège social du 16 rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT PIERRE à ZA du Bois Candide 01210 FERNEY-VOLTAIRE, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

HERCAR

Société civile Immobilière au capital de 1 000 euros
siège social : 3 Impasse des Jeux de Boules
69300 CALUIRE-ET-CUIRE
844 207 423 RCS LYON

Avis de dissolution

L'AGE du 30/09/2022 a constaté la dissolution anticipée de la société à compter du 30/09/2022 et sa mise en liquidation.
LIQUIDATEURS : Monsieur Pascal HERLING, demeurant à 3 Impasse des Jeux de Boules 69300 CALUIRE-ET-CUIRE et Monsieur Quentin CARRARA, demeurant 75 Avenue de la Gare 01120 MONTLUEL détiennent les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
SIEGE DE LA LIQUIDATION : 3 Impasse des Jeux de Boules 69300 CALUIRE-ET-CUIRE
INSCRIPTION au RCS de LYON



L'ANNEXE DE BATZ

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : L'ANNEXE DE BATZ
Siège : 18 quai Général Sarraill, 69006 LYON

Durée : quatre-vingt-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes activités de marchand de biens ; l'acquisition et la cession de tous biens et droits immobiliers ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection de celles existantes ; et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yves BARBIER, demeurant 31 avenue du Maréchal de Saxe, 69006 Lyon.

La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon.
Le Président

RITH & REAKSMEY INVESTMENT

Constitution

Par acte sous seing privé en date du 15 novembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : RITH & REAKSMEY INVESTMENT

CAPITAL : 1 000 euros
SIEGE : 52 Rue Raspail 69150 Decines-Charpieu

Objet : négoce de produits d'hygiène, de soins corporels et de compléments alimentaires

DUREE : 99 ans
PRÉSIDENT : Madame Sophie CHAN née OEUJING, demeurant 52 Rue Raspail 69150 Decines-Charpieu

DIRECTRICE GENERALE : Madame Christine SREY, née CHAN, demeurant 10 rue Monte-Cristo 69120 Vaulx-en-Velin

Cessions actions : agrément
Admission aux assemblées et droit au vote : chaque associé a droit de participer aux décisions collectives par lui-même, ou par un mandataire ;

Immatriculation : RCS de Lyon

SARL IDEOFONE MONMOUSSEAU

Au capital de 7.622 €
Siège social : 28 Rue Léo LAGRANGE
69200 VENISSIEUX
R.C.S. 449 703 065 - Lyon

Aux termes d'une délibération en date du 01/11/2022, la collectivité des associés de la SARL IDEOFONE MONMOUSSEAU en application des statuts, a décidé du changement suivant : nomination d'un nouveau Gérant ; ainsi que la modification corrélatrice de l'article 10-2 des statuts.

A compter du 01/11/2022, - Le Gérant de la SARL IDEOFONE MONMOUSSEAU :

Qui était M. REZIG Lyes né LE 20 avril 1976 à EL EULMA (99) (ALGERIE), demeurant à 2 Rue du 3 septembre 1944 69009 Lyon ;

Est désormais Mme. HAMDY (épouse REZIG) Khaoula, né le 07/03/1986 à EL EULMA (ALGERIE), demeurant à 15 Boulevard LENINE VENISSIEUX (69).

PHILORA

Constitution

Par acte sous seing privé en date du 14/11/2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PHILORA
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 1000 Euros, par apports en numéraire

SIEGE : 21, rue du Bourbonnais - 69009 LYON

OBJET : Acquisition, propriété, gestion d'un bien immobilier.

DUREE : 99 années
CESSION DE PARTS : Les transferts de parts à des tiers sont soumis à l'agrément préalable de la gérance.

CO-GERANCE : Mme Deborah JAUSS et M. Théophile LOQUET, Demeurant 21, rue du Bourbonnais - 69009 LYON

IMMATRICULATION : RCS de LYON
Pour avis,

EQUIPARK

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 10 000 Euros
Siège Social : 69440 MORNANT
170, rue Joseph Marie Jacquard - Parc d'activités des Platières
539 463 117 R.C.S. LYON

Dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 2022 a décidé :

- de procéder à la dissolution anticipée de la société et à sa mise en liquidation amiable, avec effet à compter du même jour,

- de nommer comme liquidateur, Monsieur Philippe BULLION demeurant 93, rue de Barbieux - SAINT-DIDIER-SOUS-RIVE-RIE- 69440

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de LYON.

LE LIQUIDATEUR

LOGEXPERT

Transfert du siège social

Société par actions simplifiée a' associe' unique au capital de 6.000 euros dont le sié ge social est sis 320 Avenue Berthelot à Lyon (69008) enregistré e au RCS Lyon sous le nume'ro 828 513 663 a de'cide' par Assemblée e' Ge'ne'rale Extraordinaire du 07 Novembre 2022, de transfé rer son sié ge social 6 Thorns Office Park Monkton Road, WAKEFIELD WF27AN en Grande Bretagne et ce a' compter du 10 Novembre 2022 et ce par conse'quent celle-ci renonce a' la nationalité' Franc aise et va acq'ue'rir la nationalité' Britannique.

VALETYS REALISATION

Constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/11/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VALETYS REALISATION

Objet social : Acquisition, transformation, construction, aménagement, mise en valeur, location de biens et droits immobiliers, réalisation de toutes opérations immobilières, de marchand de biens ou de promotion immobilière, ingénierie immobilière et conseil et assistance pour des opérations de même nature

Siège social : 6 Rue Lieutenant Colonel Prévost, 69006 LYON

Capital initial : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS LYON

Président : FINANCE INVEST IMMO HOLDING, Société à responsabilité limitée (sans autre indication), ayant son siège social 6 Rue Lieutenant Colonel Prévost, 69006 LYON FRANCE, immatriculée sous le n°900 961 111 au RCS LYON

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément
Finance Invest Immo Holding B. Atalay

implid

Implid Expertise Conseil
Département Juridique
79, cours Vitton - 69006 LYON

FLOYANN

Constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée du 17 décembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FloYann
Siège social : 88, rue des Chantiers du Beaujolais - 69400 LIMAS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000,00 euros
Objet social : Toutes activités de blanchisserie, nettoyage, nettoyage à sec, repassage, teinturerie, retouche, cordonnerie ; de vente d'accessoires, de location d'appareils en lien avec ces activités, auprès de professionnels ou de particuliers ; toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à tout objet similaire ou connexe.

Gérance : Monsieur Yannick MOULIN, demeurant 275, avenue Jean Jaurès - 69007 LYON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Pour avis, La Gérance

Votre journal est aussi en ligne !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'accès au site Internet de l'Information agricole du Rhône est compris dans votre abonnement.

Pour recevoir vos identifiants, contactez-nous à l'adresse suivante :
m.joubert@presseagri69.com.

A bientôt sur www.infoagri69.fr



Annonces légales

EGA BAT

Constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 18/11/2022 à LYON, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EGA BAT

Forme de la société : SASU

Capital : 500 €

Durée : 99 ans siège social : 31, Avenue de

MENIVAL (C/O Mr. HUSSEIN SAID) 69005

LYON

Objet social : Plâtrerie peinture, peinture

extérieure.

Président : Mr. Ali Adam EGHAIBESH

demeurant à 31 Avenue de MENIVAL (C/O

Mr. HUSSEIN SAID) 69005 LYON, de nationalité

Soudanaise est nommé pour une durée

illimitée.

Les conditions d'admission aux

assemblées d'actionnaires : Tout associé a

le droit de participer aux décisions collectives

quel que soit le nombre d'action qu'il

possède.

La société sera immatriculée au RCS de

LYON.

CAMPUS MANAGER

Constitution

Il a été institué une société présentant

les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : CAMPUS MANAGER

Capital : 1 000 euros.

Siège social : 4 rue Fénelon 69006 Lyon

Objet social : Toutes prestations de

conseil et d'accompagnement auprès

d'établissements d'enseignement. D'une

façon générale toutes prestations de conseil

dans le cadre de leur promotion et de leur

stratégie de développement, tant en France

qu'à l'étranger.

Durée : 99 ans

Président : Monsieur Pascal PETIT

demeurant 4 rue Fénelon 69006 LYON.

Conditions d'admission aux assemblées :

tout associé

Exercice du droit de vote : chaque action

donne droit à une voix

Transmission des actions : Agrément

des tiers donné par décision collective à la

majorité des voix

La société sera immatriculée au RCS de

LYON.

Pour avis.

ALEXANDRE VTC

Constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 22/11/2022 à LYON, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ALEXANDRE

VTC

Forme de la société : SASU

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans

Siège social : 42, Rue D'AUBIGNY, 69003

LYON

Objet social : Exploitation des véhicules

de transport avec chauffeur VTC, achat-

vente de véhicules.

Mr. Sami BOUCHOUICHA demeurant

au 42 Rue D'AUBIGNY 69003 LYON, de

nationalité tunisienne est nommé Président

pour une durée illimitée.

Les conditions d'admission aux

assemblées d'actionnaires : Tout associé a

le droit de participer aux décisions collectives

quel que soit le nombre d'action qu'il

possède.

La société sera immatriculée au RCS de

LYON.

JBP

Société à responsabilité limitée

Au capital de 2 000,00 €

Siège social : « Gimio »

69590 LARAJASSE

532 362 027 RCS LYON

Modifications

Aux termes de l'AGE en date

du 01/07/2021, l'assemblée générale a

constaté la nomination de M. BAZIN Julien

demeurant 109 Rue Garibaldi 69006 LYON,

M. BAZIN Bertrand demeurant à 58 rue des

Tilleuls 69590 LARAJASSE, Mme BAZIN

Pauline demeurant à 190 Chemin de la

Charmance 69850 SAINT MARTIN EN

HAUT, aux fonctions de gérants, en rempla-

cement de M. BAZIN Gérard démissionnaire

avec effet au 01/07/2021 ; et a décidé

d'étendre l'objet social aux activités de « lo-

cation de parking, stationnements », avec

effet au 01/07/2021 - Mention sera portée

au RCS de LYON.

À savoir

Sainte Soline : « pauvre démocratie, priez pour elle ! »

S'il fallait une nouvelle preuve que notre pays a perdu le nord, avec des « pro » et des « anti » creusant des fossés béants alors qu'il s'agirait plutôt de s'unir pour faire face aux nombreux défis devant nous, le malheureux épisode de la retenue collinaire de Sainte Soline dans les Deux-Sèvres, a sans conteste apporté de l'eau au moulin d'une déroute inquiétante. Car ici le problème n'est pas de savoir si ladite « bassine » est utile ou non car le législateur et l'enquête publique inhérente au projet en le validant ont conclu que oui. L'autorisation administrative n'était pas en chocolat... Et c'est bien là le problème, voté par la majorité, le projet est pourtant remis en cause par une poignée d'agitateurs dont les connaissances en hydrologie dépassent souvent péniblement le visionnage d'un ou deux épisodes de *C'est pas sorcier*. Autant dire, intéressant mais un peu limite... Il y a quelque chose de très choquant dans ces agissements. Cette forme de contestation qui fait fi des décisions démocratiques est dangereuse pour notre Nation car elle ébranle le socle fondamental du vivre ensemble. Demain, c'est la porte ouverte à n'importe quels débordements. Nous ne le redirons jamais assez mais l'agriculture est d'abord nourricière, et force est de constater que sans eau, aucune plante ne peut pousser, aucun animal ne peut survivre. L'accès à l'eau du secteur agricole est donc fondamental sous peine d'hypothéquer nos capacités de production. Il sera trop tard pour pleurer devant nos fermes familiales disparues quand notre blé, notre lait, notre viande... viendront de l'autre bout du monde gorgés d'hormones, d'antibiotiques et autres exhausteurs de goûts. De ça, les écolos, y compris ceux qui siègent sur les bancs de l'Assemblée nationale, semblent bizarrement s'en laver les mains, obnubilés par le combat d'arrière-garde « anti-bassines », pourvu qu'ils gagnent la bataille de l'opinion. Leur message simpliste balaie une réalité implacable : les retenues collinaires sont utiles et ne concurrencent pas les usages dans la mesure où l'eau est pompée dans les nappes lorsqu'elles celles-ci sont excédentaires. Une eau qui faute d'être retenue, partirait directement vers les mers et les océans. Le changement climatique est une réalité quotidienne pour les agriculteurs : face à la sécheresse, ils adaptent leurs pratiques et leurs cultures avec un panachage de solutions combinées pour mieux gérer l'eau, collectivement... Mais ça personne ne le dit ! Il vaut mieux médiatiser le spectacle pitoyable des exaltés de l'environnement qui pourtant brassent du vent ! La France a beau aimé le débat, quand les lois sont votées, et que certains s'assoient dessus, il est grand temps de siffler la fin de la partie au risque de se heurter à la faim, la vraie...

Stéphane Joandel, éleveur dans la Loire et président de la commission environnement de la FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes

TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT.



Journaux, magazines.



Courriers, enveloppes.



Cahiers, bloc-notes.



Publicités, prospectus.



Catalogues, annuaires.



Tous les autres papiers.